

ANNONCES OFFICIELLES

ANNONCES ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES

ao_pp_68031690

Commune d'Orthez Sainte-Suzanne AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Projet de première modification du Plan local d'urbanisme d'Orthez Sainte-Suzanne et projet d'élaboration du zonage communal d'assainissement des eaux usées et pluviales

Par arrêté du 23 octobre 2018, le maire de la commune d'Orthez Sainte-Suzanne a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique relative au projet de première modification du plan local d'urbanisme d'Orthez Sainte-Suzanne et au projet de zonage communal d'assainissement des eaux usées et pluviales.

Le projet de première modification du Plan local d'urbanisme a été transmis à l'autorité environnementale qui, par décision du 29 août 2018, le dispense d'évaluation environnementale.

L'enquête publique unique se déroulera **du mardi 20 novembre 2018, 8 h 30 jusqu'au jeudi 20 décembre 2018, 17 heures inclus.**

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté :

- sous format papier, auprès du service urbanisme de la mairie d'Orthez Sainte-Suzanne, sis 10 bis avenue Francis James - 64300 Orthez, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit les lundi et mardi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures ; le mercredi de 8 h 30 à 12 h 30, le jeudi de 13 h 30 à 17 heures et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30,
- sous format numérique sur les sites internet de la communauté de communes de Lacq Orthez (www.cc-lacqorthez.fr) et de la mairie d'Orthez Sainte-Suzanne (www.mairie-orthez.fr), accessibles 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Un accès au dossier dématérialisé est par ailleurs garanti au service urbanisme de la mairie sur un poste informatique mis à disposition du public sur rendez-vous pris auprès du secrétariat du service urbanisme (05 59 69 78 19).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra :

- directement consigner ses observations sur le registre d'enquête publique tenu au service urbanisme de la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture,
- les adresser par écrit au commissaire-enquêteur, via l'adresse postale de la mairie : commune d'Orthez Sainte-Suzanne sise 1 place d'Armes BP 119 - 64301 Orthez Cedex
- les transmettre par voie électronique, au commissaire-enquêteur, via l'adresse électronique du service urbanisme de la mairie : urbanisme@mairie-orthez.fr

M. Michel LEGRAND, commissaire-enquêteur, désigné par décision du président du Tribunal administratif en date du 23 octobre 2018, recevra le public au service urbanisme de la commune, les :

- **mardi 20 novembre 2018 de 9h à 12 heures**
- **jeudi 6 décembre 2018 de 14h à 17 heures**
- **jeudi 20 décembre 2018 de 14h à 17 heures**

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus durant un an à la disposition du public à la mairie et sur les sites internet de la Communauté de communes de Lacq Orthez et de la mairie d'Orthez Sainte-Suzanne. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

À l'issue de l'enquête, seront soumis à approbation du conseil municipal de la commune d'Orthez Sainte-Suzanne, après éventuelles modifications pour tenir compte des avis qui ont été joints aux dossiers, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur :

- le projet de première modification du plan local d'urbanisme,
- le projet de zonage communal d'assainissement des eaux usées et pluviales.

ao_pp_67871430

Communauté
d'agglomération
PAYS BASQUE
NUSKAL
Euzko lurraldea
Euzko lurraldea

Com

valant élaboration
de Louhossoa et
des abords de

Par décision en date du
a prescrit l'ouverture d
générale du plan d'oc
d'urbanisme de la comm
délimité des abords de
pendant une durée de
à 9 heures au jeudi 20

La procédure de révisi
boration du plan local d
afin de procéder à div
de la procédure de rév
élaboration défini aux
notamment répondre a
l'urbanisme, à l'évoluti
être compatible, ainsi
besoins.

L'autorité compétente
est l'Etat. Le périmètr
l'article L. 621-30 est c
position de l'architect
consultation du proprié
torique et, le cas échéé
l'autorité compétente é
M. Paul BAYLAC-MA
enquêteur par décision
date du 19 juillet 2018

Le dossier d'enquête p
version dématérialisé
d'occupation des sols v
mune de Louhossoa, le
à l'article R.123-8 du
de l'instauration de pé
l'Assomption de Lou
électronique.

Les dossiers papiers s
Louhossoa, pour y être
jours habituels d'ouven
les mardi et jeudi de 1
Le dossier dématérialisé
www.communauté-pa
accessible en suivant l

Un accès gratuit au di
d'un poste informatiq
d'ouverture.

Pendant toute la duré
tions et propositions, é
- Par courrier, au sièg
du plan local d'urbanis
Mairie de Louhossoa,
OUVRIR].

- Sur les registres d'é
• Le registre d'observ
du dossier d'enquête
comme le reste du do

communes investissent

Communauté d'agglomération
Pau-Béarn-Pyrénées

D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées, hôtel de
ace Royale, CS90547, 64000 Pau Cedex - tél. 05 47 05 30 31
stitution d'un réseau de parrainage en entreprises pour
er des demandeurs d'emploi dans leurs démarches d'accès
ur la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées.

procédure adaptée.

tribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée
des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 35%
de la méthodologie proposée; 20% qualité des outils de suivi,
exécution, 30% prix

offres : 09/11/18 à 23h59 au plus tard.

renseignements : villa Ridgway, service achats opérationnels,
(dc), 26 avenue des Lilas, 64062 Pau Cedex 09, 05 47 05 30 31,
pondre@aws-france.com

ublication le : 24/10/2018

le plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
tation bénéficie du service DUME. Pour retrouver cet avis intégral,
DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur
agglom-pau.fr/marches-publics.html

COMMUNES DE BÉARN SOULE INVESTISSENT

jour, nos annonces officielles et légales

es en ligne à consulter
e portail régional
-marchespublics.com

Nos communes
investissent



La République
L'ÉCLAIR